

UNE CHASSE A L'HOMME

LE CHANTAGE

L'habileté, la prévoyance des mal-faites nécessitent souvent tout un plan de campagne minutieusement combiné à l'avance, que les agents, chargés de les surveiller, doivent rigoureusement suivre, s'ils veulent réussir.

Au mois de septembre 182., Mme X... descendait de voiture à la gare de l'Ouest; elle portait à la main une petite valise à son entrée dans la salle des Pas-Perdus, un homme, tête nue, court à elle et lui dit: "Madame, prenez bien vite votre billet, le guichet se ferme. Donnez-moi votre valise, je vais la monter dans la salle d'attente." Mme X... croit avoir affaire à un agent de la Compagnie, elle confie sa valise et se précipite au guichet. Munie de son billet, elle entre dans la salle d'attente. Elle ne trouve pas son complicité facteur. Elle revient dans la salle des Pas-Perdus, dont elle scrute tous les coins et recoins. Ses recherches restent sans résultat. Son inquiétude est extrême. Dans sa valise sont renfermées des lettres ou ne peut plus confidentielles. L'heure du départ arrive, il faut se résigner à monter en wagon sans le précieux colis; le mari attend à heure fixe à une station du département de Seine et-Oise. A quelques jours de là arrive, par la poste une lettre au nom de cette dame, adressée chez une amie qui habite la même ville qu'elle. Cette adresse, dont elle se servait pour ses correspondances amoureuses, était celle qui portaient en suscription les lettres qui lui avaient été dérobées. Cette lettre était ainsi conçue:

"Madame,  
 "Je vous propose la restitution de votre valise et son contenu moyennant une somme de cinq mille francs. Si vous acceptez ma proposition, faites inscrire dans les annonces du journal le Siècle la phrase suivante: (ici une phrase que nous croyons inutile de citer)  
 " Aussitôt l'annonce parue, je vous ferai savoir comment nous ferons l'échange de la valise contre l'argent."  
 Mme X..., au désespoir, prévient son ami. Celui-ci arrive à Paris et demande assistance à la préfecture de police. La valise contient les pièces les plus compromettantes pour une famille honorable. La brigade des mœurs est chargée de suivre l'affaire.

L'annonce paraît dans le journal le Siècle.  
 Deux jours après, Mme X... reçoit une nouvelle lettre ainsi conçue.  
 "Madame,  
 "C'est bien convenu, vous acceptez l'échange de votre valise et de son contenu qui vous seront remis contre une de cinq mille francs. Ne cherchez pas à ruser avec moi, à me faire arrêter par la police, je vous préviens que vous n'y parviendrez pas et que mes précautions sont bien prises. Si vous n'exécutez pas à la lettre toutes les conditions que je vais vous indiquer, si la personne que vous enverrez faire l'échange fait un signe quelconque en dehors de ceux dont nous sommes convenus, je ne me présenterai pas à elle et votre mari recevra le lendemain deux lettres qui sont en ma possession. Lisez-moi donc bien attentivement et surtout faites exécuter rigoureusement mes conditions. Demanche prochain, le train de midi, elle arrivera à Paris en gare de Saint-Lazare à deux heures. Elle viendra immédiatement se placer en haut de l'escalier de la gare, sur la cour Saint-Germain, regardant la rue du Havre. Elle tiendra un mouchoir blanc, de la main droite, et l'enveloppe contenant les cinq mille francs, de la main gauche. Elle ne fera aucun geste et ne parlera à personne. Un individu porteur de votre valise se présentera à elle, la lui remettra contre l'enveloppe au cinq mille francs. L'échange se fera sans qu'il soit dit un mot de part ni d'autre. Je vous le répète, pas de ruse avec moi, vous en serez la seule victime."

Cette lettre fut transmise au préfet de police.  
 Au premier examen, il était facile de voir qu'elle était l'œuvre d'un

homme habile, prudent et sachant son métier, qu'on ne parviendrait à surprendre qu'en prévoyant toutes les ruses qu'il pourrait employer et en les déjouant à l'avance. Les précautions à prendre, dictées par lui, étaient trop minutieuses pour qu'il ne se rendit pas un compte exact du danger de se faire arrêter que courrait la personne qui se présenterait pour recevoir l'enveloppe. Ainsi, d'une part, était-il peu probable qu'il agirait lui-même; d'autre part, il était fort improbable aussi que le personnage en question fût porteur de la valise qui le désignerait immédiatement aux agents dans le cas où Mme X... aurait demandé protection à la police. Ce voleur pourtant devait tenir essentiellement à entrer en possession de cette enveloppe. Pour y parvenir avec chance de ne pas se compromettre personnellement, le maître chanteur avait deux moyens: il pouvait se rendre à l'avance dans la ville habitée par Mme X..., y prendre le train de midi, en même temps que la femme de chambre, monter dans le même compartiment qu'elle; se faire reconnaître chemin faisant, échanger la valise contre le pli cacheté, descendre du train une ou deux stations avant Paris, et disparaître. De cette façon, il déjouait la surveillance pour le cas où le préfet de police prévenu aurait envoyé, à l'heure de l'arrivée du train, ses agents en observation à la gare Saint-Lazare. Il pouvait encore, en lui donnant les indications nécessaires et en lui laissant croire qu'il s'agissait d'un rendez-vous d'amour, charger le premier commissionnaire venu de se trouver à la gare Saint-Lazare à l'heure dite et de prendre l'enveloppe. Si c'était de ce dernier moyen qu'il devait avoir recours, il était évident d'abord qu'il ne donnerait pas son adresse à cet émissaire, et qu'il lui fixerait rendez-vous sur un point quelconque de la voie publique pour lui payer sa course en échange de la remise du pli cacheté. Il était bien probable, ensuite, qu'il se rendrait personnellement à la gare Saint-Lazare derrière son envoyé et à son insu, pour surveiller l'opération, et avant tout pour s'assurer que la police ne l'arrêterait pas en route ou ne le suivrait pas jusqu'au lieu du rendez-vous. C'était là une précaution qu'un homme ainsi prudent devait certainement prendre avant de se décider à se rendre en personne à l'endroit désigné.

Il s'agissait donc de déjouer tous ces calculs et d'organiser la surveillance de telle façon que, quelle que fût la combinaison adoptée, on fût toujours en mesure d'arriver jusqu'à ce maître chanteur et de l'arrêter. Voici les dispositions qui furent prises:  
 Le samedi, dans l'après-midi, une femme, sur la discrétion et le dévouement de laquelle on pouvait compter, et qui s'était chargée de jouer le rôle de femme de chambre, partit en compagnie de l'inspecteur K... pour la ville qu'habitait Mme X... Le lendemain dimanche, tous deux devaient prendre le train désigné — celui de midi — pour rentrer à Paris. Il leur avait été prescrit de voyager, à l'aller comme au retour, dans le même compartiment, mais sans se parler et sans laisser deviner qu'ils se connaissent. Il leur avait été tout particulièrement recommandé de choisir deux hôtels distincts pour y passer la nuit. Dans le cas où le maître chanteur aurait pris le parti d'aller lui-même dans cette ville pour se renseigner, pour surveiller le départ de la femme de chambre, pour prendre le même train qu'elle au retour et traiter l'affaire en route, il ne fallait pas qu'il pût voir K... et cette femme causer. On risquait, en ce cas, d'excoiter sa dévotion et de voir manquer l'affaire. Il ne fallait rien abandonner au hasard. K... avait pour mission spéciale d'indiquer à l'inspecteur L... son camarade, qu'il devait trouver à la gare de l'Ouest, à l'arrivée du train, tout personnel qui, pendant le trajet, aurait demandé à la prétendue femme de chambre, soit la remise de sa lettre, soit son échange contre une valise. Cela fait, il devait rentrer directement à la Préfecture, avec tout un attirail de chasse que L... devait lui remettre. Il avait encore pour consigne de descendre du train si cette personne ne descendait elle-même avant d'arriver à Paris, et de l'arrêter avant qu'elle sortît de la

gare.

Vers une heure de relevée, l'inspecteur L... en costume de chasseur, coiffé d'un chapeau mou, le fusil sous le bras, le carnier au dos, menant un chien en laisse, entra dans la gare de l'Ouest, où il se promenait, de long en large, dans la salle des Pas-Perdus. Sa tenue de chasseur était de mode à cette époque de l'année. Un chasseur qui se promène, en attendant l'heure du départ, n'excite les soupçons de personne; L... pouvait donc, grâce à ce costume, surveiller librement la salle des Pas-Perdus. Avec cette précaution, il n'y avait pas à redouter que le maître chanteur, pour le cas possible où il aurait l'idée de venir explorer avant l'heure la gare et ses abords, abandonnât l'entreprise, esfrapé par des allures suspectes.

Mais si sa tenue devait aider L... dans cette surveillance, elle appelait trop l'attention sur lui et paralysait ses moyens lorsqu'il serait obligé de suivre, dans la rue, la personne qui partirait avec l'enveloppe. Il fallait, par conséquent, pouvoir dénaturer subitement l'ensemble de ce costume, comme dans une fêta, par un changement à vue.

Sa consigne était donc d'aller et de venir dans la gare, d'examiner attentivement toutes les personnes qui lui paraissent suspectes, et, sans les perdre de vue, d'assister à la sortie des voyageurs à l'arrivée du train; de se débarrasser très vivement, entre les mains de son camarade K... de son fusil, de son carnier, de son chien et de son chapeau mou; de se coiffer immédiatement d'une casquette qu'il aurait dans sa poche; d'arrêter la personne que K... pour rait lui indiquer, et, s'il ne recevait pas cette indication, d'accompagner, en se tenant quelques pas en arrière et sans se faire remarquer, la prétendue femme de chambre lorsqu'elle se rendrait sur les premières marches de l'escalier; de bien regarder la personne qui se présenterait à elle pour lui réclamer le pli cacheté; de suivre cette personne dans Paris; de l'arrêter, en se faisant assister au besoin par des sergents de ville, aussitôt qu'elle aurait décafé l'enveloppe, si elle la décaféait elle-même, ou bien au moment où elle entrerait dans une maison particulière; enfin d'arrêter, en même temps qu'elle, tout individu auquel elle remettrait cette enveloppe.

Dès midi, un troisième inspecteur M..., vêtu en commissionnaire, pantalon, gilet et veste de velours bleu, médaille sur la poitrine, était installé sous la dernière arcade du côté droit de la cour Saint-Germain, au pied de l'escalier de la gare; à côté de lui, étaient un crochet et une boîte à décrotter. Ce travestissement devait permettre à M... d'exercer dans la cour Saint-Germain, sans risque d'être remarqué, une surveillance préalable de la même nature que celle exercée par L... dans la salle des Pas-Perdus. Outre cette surveillance générale, il était chargé d'une mission spéciale, celle d'assurer des derrières de L... pendant que celui-ci suivrait l'individu porteur de la lettre. Il devait dans ce but, marcher derrière L..., à vingt-cinq mètres de distance. Avec cette précaution, toute personne suspecte qui surveillerait L... à son insu serait surveillée elle-même.

Les choses ainsi prévues et combinées, il devenait bien difficile au maître chanteur d'échapper aux agents. Qu'il se présentât lui-même dans le train ou à la gare, qu'il envoyât à sa place un émissaire qu'il attendrait dans un lieu quelconque, ou qu'il surveillerait les agissements, il tombait toujours sous l'œil d'un inspecteur.

Le train arrive à l'heure dite. L... n'a, jusque-là, remarqué aucune figure qui lui parût suspecte. Il assiste à la sortie des voyageurs. Il remet à K..., qui de son côté n'a personne à lui signaler, tous ses instruments de chasse, et accompagne à quelques pas en arrière la prétendue femme de chambre. Celle-ci se présente sur la première marche du grand escalier, un mouchoir blanc dans la main droite, une enveloppe dans la main gauche. Elle regarde dans la direction de la rue du Havre. Immédiatement un commissionnaire se présente à elle et lui dit: "Donnez-moi l'enveloppe, je vais vous apporter la valise", puis il se sauve en emportant l'enveloppe,

et monte précipitamment dans un omnibus.

L..., qui l'a suivi, monte à son tour dans le même omnibus, et tous deux disparaissent.

M..., qui a fait quelques pas dans la cour Saint-Germain pour les suivre, aperçoit un monsieur, convenablement vêtu, qui se tient immobile à l'entrée de la cour, près de la place du Havre. Ce monsieur suit des yeux L... et le commissionnaire; il fait un geste de désappointement en les voyant monter tous les deux dans la même voiture, puis il se retourne et regarde la femme de chambre qui se tient toujours en haut de l'escalier. M... appréhende ce monsieur qui, à son approche, avait voulu prendre la fuite; une lutte s'engage entre eux; le public prend parti contre l'agent. Interprétation des sergents de ville qui conduisent les deux champions au poste. Là, pressé de questions, l'individu arrêté avoue être l'auteur du vol de la valise; il ajoute qu'elle est restée chez lui et qu'il n'avait pas l'intention de la restituer, quand bien même l'enveloppe aurait contenu les 5,000 francs demandés.

Avec à la préfecture de police, il persiste dans ses aveux, et ajoute que le commissionnaire, qu'il avait envoyé à la gare stationnaire habituellement sur la place Saint-Sulpice, qu'il était là qu'il devait le retrouver. On se rend place Saint-Sulpice, on y trouve en effet le commissionnaire tranquillement assis à sa place, tenu en observation par L... assisté d'un sergent de ville qu'il avait requis. Tous deux attendaient, pour intervenir, qu'on vint chercher la lettre.

La perquisition faite au domicile du principal inculpé amena la saisie de la valise et de son contenu. Elle fit aussi découvrir un coffret qui contenait de nombreuses bagues, montres, chaînes, épingles de cravate. Tous ces bijoux provenaient de vols dans les bains froids. Ce voleur, maître chanteur, avait déjà subi cinq condamnations pour vols.

LA CONSOMPTION GUÉRIE

Un vieux médecin, ne pratiquant plus, a reçu d'un missionnaire des Indes-Orientales la formule d'un remède végétal très simple pour la guérison rapide et permanente de la Consommption, de la Bronchite du Catarrh, de l'Asthme, et de toutes les affections de la gorge ou des poumons. Aussi guérison positive et radicale de la débilité nerveuse et de toute autre maladie nerveuse. Le docteur après en avoir expérimenté l'efficacité dans des milliers de cas a senti qu'il était de son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par ce motif et le désir de soulager les souffrances humaines, j'enverrai gratis, à tous ceux qui le désirent, la formule, en Allemand, Français ou Anglais, avec toutes les renseignements pour le faire et l'employer.  
 Envoyer par la poste; un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal. W. A. NOYES, 149, Power's Block, Rochester, N. Y.

DEMANDEZ PARTOUT

LES CÉLÈBRES CIGARES  
**"CREME de la CREME"**  
**"NOISY BOYS"**  
 SORTANT DE LA MANUFACTURE DE  
**J. M. FORTIER**  
 Et faits avec les **MELLEUS**  
**TABAC de la HAVANE.**  
**AUCUNE CONCURRENCE POSSIBLE**

AVIS AUX MERES

Si votre sommeil est troublé la nuit par les pleurs et les cris d'un enfant qui souffre de sa dentition, hâtez-vous de vous procurer une bouteille du "Sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants". Son efficacité est sans égale, à votre petit masé sera soulagé immédiatement.  
 Avec confiance, de même, ce remède est infail liblé. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, fait disparaître les coliques, adoucit les humeurs, réduit les inflammations, et donne une énergie nouvelle à tout le système en général.  
 "Le Sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants" est agréable au goût et est préparé d'après la prescription d'une des plus grandes célébrités médicales parmi les femmes des Etats-Unis. — Il est en vente chez tous les pharmaciens, dans le monde entier. Prix-ag cis à bouteille.

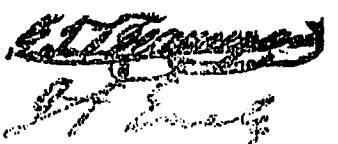
CONSOMPTION — J'ai un remède positif pour la maladie indiquée ci-dessus; par son usage, des milliers de cas de la pire espèce et très anciens peuvent être guéris. Vraiment, ma foi est si grande dans son efficacité, que j'enverrai deux bouteilles gratuitement avec un traité de valeur sur la maladie, à toute personne souffrant de cette maladie. Demandez l'adresse du bureau de poste et pour l'expédition. Dr T. A. SLOOFM, succursale: 82 rue Yonge, Toronto.

**ATTRACTION SANS PRECEDENTE**  
 Plus d'un million distribué  
**PRIX CAPITAL \$300,000**  
**L.S.L.**

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1808 à des fins d'éducation et de bienfaisance, et son existence ayant été admise par un vote populaire renouvelé en 1870, comme faisant partie de la constitution de l'Etat.  
 Les grands tirages de nombre pair ont lieu mensuellement, et les tirages bi-annuels ont lieu régulièrement tous les six mois (Juin & Décembre)

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-similé de nos signatures attachés dans ses annonces.



Commissaire.

Nous, les soussignés, Banquier et Banquiers, priérons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos bureaux.

- J. H. OGLESBY,  
 Pres. Louisiana National Bank  
 P. LANAU,  
 Pres. State National Bank  
 A. BALDWIN,  
 Pres. New-Orleans National Bank  
 CARL KOHN,  
 Pres. Union National Bank.

Tirage Extraordinaire Semi-Annuel  
 A l'Académie de Musique de la Ville  
 Orleans, mardi le 14 Juin 1887.

Prix capital - - \$300,000

10,000 billets à 20 dollars chaque. Moitiés \$10; Quarts \$5; Dixièmes \$2; Vingtièmes \$1.

LISTE DES PRIX

\$1	Prix de \$800,000 soit.....	\$300,000
1	100,000 soit.....	100,000
1	50,000 soit.....	50,000
1	25,000 soit.....	25,000
2	10,000 soit.....	20,000
5	5,000 soit.....	25,000
25	1,000 soit.....	25,000
100	500 soit.....	50,000
200	250 soit.....	50,000
500	100 soit.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS  
 100 prix de \$500 pour les numéros approchant du prix de \$300,000 soit..... 50,000  
 100 prix de \$200 pour les numéros approchant du prix de \$100,000 soit..... 20,000  
 100 prix de \$100 pour les numéros approchant du prix de \$50,000 soit..... 20,000

PRIX TERMINAUX  
 1000 prix de \$100 décidés par le prix de \$500,000..... 100,000  
 1000 prix de \$100 décidés par le prix de \$100,000..... 100,000

8130 prix se montant à.....\$1,055,000  
 Pour les conditions pour clubs ou toutes autres informations, adressez vous au soussigné. Votre signature doit être lisible et votre signature distincte. Le retour par la maille se fera plus vite, si vous joignez à votre lettre, une enveloppe portant votre adresse.

MANDATS DE POSTE, Mandats d'Express, ou change sur New-York dans une lettre ordinaire, Billets de banque par Express (à nos frais) doivent être adressés

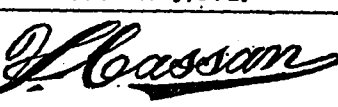
M. A. DAUPHIN,  
 Nouvelle-Orléans, La  
 ou à M. A. DAUPHIN,  
 Washington D. C.

Adressez les lettres enregistrées à  
**NEW-ORLEANS NATIONAL BANK,**  
 New-Orleans, La

**RAPPELÉZ-VOUS** Que la présence Beaugard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de bonne foi absolue et d'intégrité, que les chances sont toutes égales et que personne ne peut l'éminemment deviner les numéros gagnants.  
**RAPPELÉZ-VOUS** que le paiement de tous les prix est GARANTÉ PAR QUATRE BANQUE NATIONALS de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président de l'Institution. Les droits de cette institution sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours; délégués par conséquent de toutes imitations ou affaires anonymes.

Sans Médecine

Pour savoir le moyen de guérir sans frais la débilité nerveuse, l'impuissance, et tous les troubles résultant d'imprudences ou d'infirmités chez l'homme, adressez-vous à la Magnetic Electro Appliance Co., 1267 Broadway, N. Y.



**DESSINATEUR**  
 —ET—  
**GRAVEUR SUR BOIS**

(Édifice de LA PATRIE)  
**35, rue ST-GABRIEL 35**  
**MONTREAL,**